



## Aide-mémoire destiné aux responsables de randonnées

### Avant la randonnée

- Récupérer la trousse de premiers soins et les radios bidirectionnelles auprès de la personne responsable du matériel de sécurité, Huguette Vigneault, ([hvigneau@cgocable.ca](mailto:hvigneau@cgocable.ca)) 418 722-4764.
- Charger les radios à l'aide du chargeur fourni.
- Consigner les noms et prénoms des personnes qui appellent pour s'inscrire à la randonnée. Les informer qu'ils devront présenter leur carte de membre lors du rassemblement.
- S'informer des conditions météorologiques annoncées pour la journée sur le lieu de votre randonnée.
- Informer les personnes qui s'inscrivent des conditions météo annoncées et du matériel nécessaire à la randonnée : sac à dos, gourde, diner, collations, type de chaussures, crampons, vêtements adaptés à la météo annoncée et des vêtements de rechange, crème solaire, insecticide, mouchoirs, raquettes, skis, de l'argent et de la monnaie pour le covoiturage, lampe frontale, etc.
- Informer les personnes qui s'inscrivent d'arriver au minimum 10 minutes à l'avance au point de rendez-vous.
- S'assurer que la capacité physique des randonneurs correspond au degré de difficulté de la randonnée prévue. Il incombe aux responsables d'activité(s) de refuser l'inscription d'une personne s'ils jugent que la faisabilité de la randonnée pourrait être compromise ou que la sécurité du groupe pourrait en être affectée.
- Si des membres désirent s'inscrire à l'activité avec l'intention d'apporter leur vélo, ils devront être informé que le CMR a le mandat d'organiser des randonnées pédestres, en ski de fond sur sentiers balisés ou en raquette et que les sorties avec vélos ne sont pas admises.
- S'assurer que les conducteurs comprennent la politique de l'indemnité kilométrique. Un fichier Excel démontrant la marche à suivre pour le calcul des frais de covoiturage est disponible sur le site internet du CMR. En ce qui concerne les randonnées de longues durées, le responsable de la sortie doit s'assurer que tous les participants s'accordent sur les véhicules qui seront utilisés

et sur le coût du covoiturage. S'il y a un litige et/ou des questionnements, le responsable de la sortie communique avec le Responsable à la programmation pour l'aider à trouver une solution.

- Apporter à la randonnée suffisamment de monnaie pour permettre aux personnes qui n'ont pas le montant exact de payer le covoiturage.
- Apporter aussi la feuille des personnes inscrites et un crayon pour calculer les frais de covoiturage.

### **Pendant la randonnée**

- Quitter le stationnement du parc Beauséjour à l'heure prévue au calendrier. S'il manque quelqu'un, attendre 5 minutes supplémentaires avant de quitter.
- Noter le kilométrage parcouru entre le parc Beauséjour et le lieu de départ de la randonnée; cette distance devra être multipliée par 2 pour calculer les frais de covoiturage. Lors d'une pause ou à la fin de la randonnée (mais avant d'embarquer dans les véhicules), calculer les frais de covoiturages et remettre les montants aux chauffeurs
- Confier une radio à la personne qui se trouvera à la tête du groupe et une à la personne qui sera à la queue du groupe. S'assurer que ces personnes savent comment utiliser la radio et faire un test avant de partir.
- Dans la mesure du possible, s'assurer que le groupe reste uni. Demander à tous les membres du groupe d'attendre les autres lorsqu'il y a des intersections ou si un participant désire faire une halte.
- Évaluer, dès que vous le pouvez, s'il y a assez de temps pour continuer la randonnée, sinon rebrousser chemin afin d'assurer un retour de clarté.
- Exiger de chaque personne non-membre le 2 \$ statué pour participer à l'activité d'une journée et indiquer sur votre feuille le nom des personnes non-membres. Mentionner aux non-membres qu'ils ne peuvent participer qu'à une seule activité par année calendrier.
- Suggérer aux personnes qui prennent des photos de vous les envoyer afin que vous puissiez faire un tri. Envoyer les photos à Clément Juif à l'adresse suivante : [clement.juif@gmail.com](mailto:clement.juif@gmail.com) . Maximum 10 photos par randonnées.
- Si des problèmes particuliers surviennent lors d'une randonnée, contacter Normand Doucet, le responsable de la programmation au 418 785-0463 ou tout autre membre du C.A. du club de marche.

## Après la randonnée

- Compléter le rapport d'activité de la randonnée le plus tôt possible et l'envoyer à Normand Doucet par courriel à [ndoucet88@hotmail.com](mailto:ndoucet88@hotmail.com). Vous trouverez le formulaire sur le site internet du club. (<https://www.cdmrimouski.org/rapport-d-activite>).
- Retourner la trousse de premiers soins et les radios bidirectionnelles à la personne responsable du matériel de sécurité, Huguette Vigneault, ([hvigneau@cgocable.ca](mailto:hvigneau@cgocable.ca)) 418 722-4764
- Si vous avez donné la trousse de premiers soins et les radios bidirectionnelles au responsable de la prochaine sortie, ou si vous avez utilisé quoi que ce soit dans la trousse de premiers soins, veuillez en avertir Huguette Vigneault.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE IMPLICATION  
COMME RESPONSABLE DE RANDONNÉE !!!